

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 MARS 2018 À 20h30**

L'an deux mille dix-huit, le cinq mars, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel des séances en session ordinaire. Présidence du Conseil Municipal assurée par Jean-Michel GIROUX, Maire.

Présents : GIROUX Jean-Michel, MUIA Jean-Christophe, NOTTON Annie, FOURNIER Christophe, BADIER Aimée, JULLIERON Alain, CASAMASSA Laurianne, CHARIERE Céline, CHEVREL Roseline, GAILLARD Mireille, JOSSERAND Christelle, KNUBEL Claire, ROUQUET Pierre, TRAVARD Joël.

Excusés : BARDE Cédric, (pouvoir à JC MUIA), CHOURLIN Olivier (pouvoir à C. FOURNIER), BOUILLOUX Nathalie (pouvoir à JM. GIROUX), MERMET Jacques.

Non Excusé : POUPLIER Jean-Noël.

Convocation du 27 février 2018.

Secrétaire de séance : Christophe FOURNIER

Le Conseil Municipal a :

APPROUVÉ les comptes administratifs, à l'unanimité, après le retrait du Maire pendant le vote, conformément à la loi.

Opérations conformes au compte de gestion présenté par la Trésorerie :

1) Budget communal

Fonctionnement :

Dépenses : 1 293 110,82 €

Recettes : 1 682 067,63 €

Résultat 2017 + 388 956,81 €

Excédent antérieur reporté : + 822 571,93 €

Total : +1 211 528,74 €

Investissement :

Dépenses : 879 633,20 €

Recettes : 958 383,00 €

Résultat 2017 + 78 749,80 €

Déficit antérieur reporté : - 426 710,00 €

Total : - 347 960,20 €

Soit un excédent total de 863 568,54 €

2) Budget assainissement :

Fonctionnement :

Dépenses :	62 141,51 €
Recettes :	103 645,78 €

Résultat 2017 :	+	41 504,27 €
Excédent antérieur reporté	+	177 856,72 €

Résultats cumulés	+	219 360,99 €
-------------------	---	--------------

Investissement :

Dépenses :	17 592,83 €
Recettes :	53 365,17 €

Résultat 2017	-	35 772,34 €
Excédent antérieur reporté	+	110 758,07 €

Résultats cumulés		146 530,41 €
-------------------	--	--------------

Soit un excédent total de 365 891,40 €

3) Budget eau :

Fonctionnement :

Dépenses :	16 105,39 €
Recettes :	38 551,10 €

Résultat 2017	+	22 445,71 €
Excédent antérieur reporté	+	24 570,76 €

Résultats cumulés	+	47 016,47€
-------------------	---	------------

Investissement :

Dépenses :	32 471,84 €
Recettes :	12 105,39 €

Résultats 2017 :	-	20 366,45 €
Excédent antérieur reporté	+	179 214,74 €

Résultats cumulés		158 848,29 €
-------------------	--	--------------

Soit un excédent total de 205 864,76 €

PRIS CONNAISSANCE du Plan de financement relatif aux travaux d'aménagement de la Place Feltin :

Dépenses :

Maîtrise d'œuvre (société AINTEGRA)	13 875,60 €
Éclairage Public	12 274,02 €
Marché de travaux (JMTP, Espaces Verts de l'Ain et Colas)	184 336,20 €
Travaux divers	6 019,03 €

216 504,85 €

Recettes :

Subvention Département	27 162,00 €
Subvention Régionale	8 833,00 €

35 995,00 €

DÉCIDÉ la mise en place d'un nouveau logiciel « cantine » avec la société 3D Ouest à compter du 1^{er} septembre 2018. Ce logiciel permettra la réservation des repas par les parents via un portail internet et un paiement instantané via un porte-monnaie électronique. Coût du logiciel, des licences et du paiement en ligne : 3420,00 € TTC. Coût annuel des maintenances : 855,00 € TTC.

Ce nouveau logiciel aura pour effet de cesser les impayés de cantine.

RETENU la société 01 Bureautique pour l'installation de photocopieurs au service administratif et au groupe scolaire en remplacement des équipements actuels. Un contrat est conclu pour une durée de 63 mois avec un loyer trimestriel de 831,58 € HT pour la location des photocopieurs auxquels s'ajoute une redevance de 0,005 € HT par copie noire et 0,05 € HT par copie couleur.

AUTORISÉ la signature d'une convention avec le Conseil Départemental définissant les conditions et modalités de partenariat entre le Département et la collectivité en vue du développement de la lecture publique sur le territoire. Le Département accompagne les bibliothèques qui bénéficient de conseils, de prêts de documents, d'une offre de formation et de proposition d'action culturelle.

RETENU la proposition du Conseil Départemental pour la mise en place à titre gratuit d'une plateforme de dématérialisation des marchés publics sur le territoire départemental. Cet outil permettra aux entreprises d'accéder à l'ensemble des consultations lancées par les acheteurs publics de l'Ain et d'harmoniser leurs démarches pour télécharger les dossiers et déposer les offres électroniques ; procédure obligatoire pour les entreprises à partir du 1^{er} octobre 2018.

DÉCIDÉ de solliciter l'aide de la Région pour l'installation d'un système de vidéo-surveillance aux abords du Gymnase ; Foyer Rural et Groupe Scolaire pour un coût estimé à 92 300,00 € HT.

CONCLU une convention avec le Collège Roger Vailland pour le fonctionnement du Centre Médico-Scolaire de PONCIN implanté au Collège, qui intervient au Groupe Scolaire des Terres d'Ain (visites médicales obligatoires, intervention de l'infirmière scolaire en cas de besoin...) pour un montant de 290 €/an.

ACCEPTÉ la demande de la Communauté de Communes Rives de l'Ain pays du Cerdon de mettre gratuitement à disposition le bureau ADAPA sis 4, Place Yves Mercier, actuellement loué par la Communauté de Communes, considérant que les communes voisines mettent gratuitement à disposition des locaux à usage social.

Le Conseil précise que la Communauté de Communes restera redevable des frais de fonctionnement liés à ce bureau (chauffage, électricité...)

VALIDÉ les plans de financement proposés par le Syndicat Intercommunal d'E-Communication de l'Ain (SIEA) pour divers travaux sur le réseau d'éclairage public pour un montant total restant à charge de la commune de 1 469,54 €.

RETENU la société PYRAGRIC pour l'organisation du feu d'artifice du 13 juillet 2018 pour un montant de 5 000,00 € TTC.

ACCEPTÉ la demande de l'association Raid Fémin'Ain pour l'occupation de la cour du Groupe Scolaire et de la salle de motricité le 8 juillet 2018 lors de ce Raid Fémin'Ain, afin d'accueillir les enfants des participants durant les épreuves.

Clôture à 21h45

Le Maire,
J-M GIROUX

Informations :

***Réunions élus-hameaux :**

Allement : salle du petit pressoir le 10 avril 2018 à 19h00

Avrillat : en Mairie le 12 avril 2018 à 19h00

Breignes : en Mairie le 19 avril 2018 à 19h00

Champeillon : salle du Vieux Four le 16 avril 2018 à 19h00

La Cueille : chez Monsieur SABAT le 26 avril 2018 à 19h00

Leymiat : salle du Pré Rond le 23 avril 2018 à 19h00

***Cérémonie des déportés le dimanche 29 avril 2018** : 10h00 Messe à la chapelle de Leymiat et 11h00 Rassemblement devant la chapelle, appel des disparus, dépôt de gerbe, discours de Monsieur le Maire et vin d'honneur dans la salle du Pré Rond.

***Cérémonie du 8 mai** à 11h00 au monument aux morts : dépôt de gerbe, discours du Maire et vin d'honneur au Foyer Rural salle Firmin Girard. Participation de la Vigneronne